

Le Monde Economie

Opinions et stratégies, acteurs et entreprises

Le monde en récession néglige la crise alimentaire

- Le G8, du 8 au 10 juillet, doit aborder la question agricole
- Les promesses de relance des investissements n'ont pas été tenues
- Un an après les « émeutes de la faim », les prix ont baissé mais les marchés restent vulnérables à la spéculation



Des rizières en Casamance, au Sénégal. WILLIAM DUPUY

À u sommet du G8 de L'Aquila, du 8 au 10 juillet en Italie, la sécurité alimentaire sera une nouvelle fois au menu. Mais le sujet sera-t-il enfin pris au sérieux ?

Dossier

« De sommet en sommet, on assiste à de grandes déclarations sur la faim, et on lance des promesses de don. Mais il n'y a ni suivi ni sanctions », déplore Olivier de Schutter, rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation.

Il y a un an, du 3 au 6 juin 2008, une « conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale » s'était tenue au siège de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Rome, réunissant quarante-deux chefs d'Etat et de gouvernement. 22 milliards de dollars d'aides avaient été promis. La déclaration finale jugeait « urgent » d'aider les pays en développement et en transition à investir davantage et à développer leur production agricole et alimentaire. Mais seulement 2,5 milliards de dollars (1,8 milliard d'euros) ont effectivement été versés aujourd'hui.

Une partie des promesses étaient certes échelonnées sur cinq ans, d'autres sans précisions. Mais beaucoup d'engagements sont restés en suspens, la crise financière prenant le dessus. Il aurait pourtant suffi de moins d'un centième des sommes consacrées aux plans de relance et de sauvetage bancaire...

« Ce qui est important aujourd'hui, c'est de réaliser que le temps des paroles est désormais révolu », a dit Jacques Diouf, directeur général de la FAO, début juin à propos de la crise alimentaire au Forum mondial des céréales à Saint-Petersbourg. Ses mots sont le signe que

très peu de décisions concrètes ont été prises pour relancer l'agriculture des pays pauvres ou mieux réguler les marchés.

Les prix agricoles se sont repliés à la suite de bonnes récoltes et les « émeutes de la faim » se sont éloignées. Mais la crise économique frappe encore plus durement. Le chiffre de 1 milliard de personnes souffrant de la faim devrait être dépassé cette année, selon la FAO.

►►► Lire la suite page 4

« Le Monde Economie » interrompt sa publication pour l'été. Le prochain numéro paraîtra le lundi 31 août (daté 1^{er} septembre).

L'éclairage de Martin Wolf p. 2



Réguler ne suffira pas à dissuader les financiers de prendre des risques

Chronique p. 3

Banques : embellie suspecte aux Etats-Unis, par Paul Jorion

Stratégie p. 6

Mazars défie les « Big Four » de l'audit mondial

Jean Pisani-Ferry



La flexibilité plus le chômage

L'une des caractéristiques frappantes de la crise actuelle est la synchronisation des réactions des entreprises. D'un bout de la planète à l'autre, celles-ci réagissent en même temps aux mêmes informations, et leurs anticipations sont parfaitement parallèles.

Sauf sur un point : l'emploi. Depuis un an, le taux de chômage a augmenté de 8 points en Espagne et de 6 points en Irlande, mais il n'a pratiquement pas bougé en Allemagne et aux Pays-Bas, et il ne s'est encore accru que d'un point et demi en France. Pour partie, ces écarts reflètent bien sûr l'inégale sévérité de la récession : même si les évolutions sont synchrones, l'ampleur du retournement varie d'un pays à l'autre. Mais l'explication ne vaut ni pour l'Allemagne ni pour l'Espagne. L'Allemagne est en effet à la fois un des pays où la chute de la production est la plus prononcée, et l'un de ceux où le marché du travail s'est le moins dégradé. Et malgré sa crise immobilière, l'Espagne n'a fait pas partie des pays où le recul du produit intérieur brut (PIB) est le plus fort.

L'explication de ce paradoxe réside dans les modalités d'ajustement de l'emploi. L'Espagne est championne du monde des contrats à durée déterminée (CDD). Après la fin du franquisme, qui avait mis en place une législation de l'emploi très protectrice des salariés, le marché du travail a été « flexibilisé » à la marge par l'introduction des CDD, qui représentent aujourd'hui un tiers de l'emploi salarié, contre moins de 5% aux Etats-Unis et un peu plus de 13% en France.

Plus que partout ailleurs, le travail en CDD y est devenu un mode d'existence quasi permanent. A défaut d'être juste, cette situation était tolérable tant que durait le boom. Mais dès que la conjoncture s'est retournée, les entreprises ont mis fin aux contrats temporaires et le chômage a bondi.

A l'inverse, l'Allemagne a, depuis l'automne 2008, fait massivement appel au *Kurzarbeit* (travail court), qui permet d'ajuster la durée du travail annuelle à la baisse. L'entreprise réduit le salaire mensuel en proportion des heures travaillées et l'Etat compense la perte subie par le salarié à hauteur de deux tiers. Cette forme de chômage partiel est souvent prévue par les conventions collectives, et a été fortement encouragée par le plan de relance.

Les deux économies sont ainsi l'une et l'autre flexibles, au sens où les entreprises ajustent leurs effectifs et réduisent leurs coûts, mais de manière très différente. L'Espagne fait reposer l'ajustement sur l'emploi des jeunes et des moins qualifiés, quand l'Allemagne joue sur la souplesse des heures de travail et mutualise le coût social de leur réduction.

Il y a des limites à l'opposition des deux modèles. En Espagne, la construction immobilière ne se redressera pas avant longtemps et y conserver des salariés inutiles n'aurait aucun sens.

►►► Lire la suite page 2

Annonces

Paroles d'experts Management de transition Page 8

Dirigeants ■ Finance, administration, juridique, RH ■ Banque assurance ■ Conseil, audit ■ Marketing, commercial, communication ■ Santé ■ Industries et technologies ■ Carrières internationales multiposte ■ Collectivités territoriales ■ Pages 7 à 10

Consultez notre site : www.lemonde.fr

Où en est l'insertion professionnelle ?

► Trois dossiers sur :

- l'influence de la formation continue sur l'accès à la promotion sociale,
- la correspondance entre les spécialités de formation et les domaines d'emploi,
- l'apprentissage, entre formation et insertion professionnelles.

En vente dans les librairies, par correspondance et sur www.insee.fr
16,50 € Collection Insee-References

INSEE

La flexibilité, plus le chômage

►►► Suite de la première page

En Allemagne, une réduction temporaire du temps de travail permet d'amortir le choc pendant quelques trimestres, mais il est clair que le chômage va maintenant augmenter fortement. Si donc le contraste s'atténue, cependant il ne disparaîtra pas. Ces choix collectifs ne s'opposent pas seulement par leurs conséquences sociales. Ils risquent aussi d'avoir des conséquences économiques différentes.

La priorité des politiques de l'emploi, dans les temps à venir, va être d'éviter que le chômage induit par la crise ne débouche sur la mise à l'écart permanente d'une partie de la population active.

C'est ce qui s'est produit en Europe avec les préretraites des années 1980, et dans la plupart des pays qui ont subi de graves crises financières. Même s'ils ne sont pas mis en retraite, des travailleurs durablement éloignés de l'emploi perdent leurs qualifications et leur motivation, et ne peuvent être ensuite réinsérés qu'au prix d'efforts considérables. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) vient d'estimer que, même après que ses effets immédiats auront été résorbés, la crise pourrait induire une hausse du chômage dit structurel d'un point et demi dans la zone euro. De manière significative, cette hausse serait beaucoup plus forte en Espagne (plus de 2,5 points) qu'en Allemagne (0,5 point).

La crise repose ainsi, sous un jour nouveau, la question de la flexibilité du travail. Hier, il s'agissait de favoriser les réallocations d'emplois entre secteurs et entreprises, et d'accompagner un retour graduel vers le plein-emploi. Aujourd'hui, il s'agit d'absorber un choc violent en minimisant ses coûts sociaux immédiats et ses coûts économiques à long terme. Dans un cas comme dans l'autre, certains modèles sociaux vont se révéler plus justes ou plus efficaces que d'autres. ■

Jean Pisani-Ferry est économiste et directeur de Bruegel, centre de recherche et de débat sur les politiques économiques en Europe.
Courriel : chroniquepisani-ferry.net



L'éclairage Le principe même de la société à responsabilité limitée pousse les managers des banques à prendre trop de risques

Réguler ne suffira pas

Par Martin Wolf

On formule un peu partout des propositions visant à réformer la régulation. Les plus significatives sont venues des Etats-Unis, où l'administration du président Barack Obama, a émis récemment une série d'idées détaillées, encore que timides. De telles propositions rendront-elles le système moins enclin aux crises? Ma réponse est non. La raison de mon pessimisme est que la crise a exacerbé les faiblesses du secteur financier. Et il est peu probable que les réformes envisagées soient capables d'écarter ce danger.

On trouve au cœur de l'industrie financière des sociétés hautement endettées. Leur activité principale est de créer et de négocier des actifs de valeur incertaine, tandis que leurs passifs sont, comme on vient de nous le rappeler, garantis par l'Etat. C'est un feu vert donné à ceux qui veulent jouer avec l'argent des contribuables. Que les crises éclatent si rarement, voilà le vrai mystère.

Il faut, pour comprendre cela, partir du cœur du capitalisme moderne : la société par actions à responsabilité limitée. Les grandes banques commerciales ont compté parmi les produits les plus importants de la révolution de la responsabilité limitée. Mais les banques sont des entreprises spéciales : pour elles, l'endettement est plus qu'un simple moyen de faire des affaires ; c'est leur façon de faire des affaires. Aussi la responsabilité limitée est-elle susceptible d'avoir un impact énorme sur leur comportement.

Lucian Bebchuk et Holger Spammann, de la Harvard Law School, définissent très bien le problème

dans un excellent article publié récemment (« Regulating Bankers' Pay », *Harvard Law and Economics Discussion Paper* n° 641, mai 2009). Son objet central est les mesures d'incitation concernant le management. Ces mesures ont une importance immense. Mais ce qui est plus important encore est de savoir pourquoi une banque à responsabilité limitée, gérée dans l'intérêt des actionnaires, est une entreprise aussi risquée.

Dans une société à responsabilité limitée fortement endettée, les actionnaires prendront rationnellement des risques excessifs car ils pourront empêcher tous les

catastrophiques. Les actionnaires rationnels préféreront cette dernière formule.

Les professeurs Bebchuk et Spammann ajoutent que les caractéristiques de notre système financier moderne aggravent encore la situation : tout d'abord, le capital des banques est lui-même en partie constitué de dettes ; deuxièmement, le rôle des holdings bancaires peut accroître encore les incitations poussant les actionnaires à sous-évaluer le risque ; troisièmement, les dirigeants sont récompensés lorsqu'ils alignent leurs intérêts sur ceux des actionnaires ; quatrièmement, certains des moyens par lesquels ils le sont -

rait à abaisser les niveaux d'endettement.

On peut objecter que les créateurs peuvent parfois être mal informés des risques pris par les banques auxquelles ils prêtent. Mais il existe une objection plus sérieuse : de nombreux créateurs sont protégés par des assurances garanties par les gouvernements. Ces assurances sont motivées par l'importance des établissements financiers comme sources de crédit, du point de vue des actifs, et de fournisseurs d'argent, sur le plan des passifs. Il en résulte que les créateurs ne s'intéressent guère à la qualité des actifs d'une banque ni à sa stratégie. Ils ont l'impression d'avoir prêté à une banque. En réalité, ils ont prêté à l'Etat.

La grande leçon de la crise actuelle est de déterminer jusqu'où doit aller ce type d'assurance dans le cas d'établissements considérés comme trop gros, ou trop interconnectés, pour sombrer.

Les grandes banques se retrouvent rarement en difficulté seules : elles commettent souvent des erreurs très similaires ; de plus, la faillite de l'une affaiblit la solvabilité réelle (ou perçue) des autres. C'est donc à l'occasion d'une crise systémique que les créateurs courent le plus de risques. Mais c'est précisément lorsque survient une crise systémique que les gouvernements se sentent obligés d'accourir à leur rescousse, comme ils l'ont fait à la fin de l'année 2008.

La solution bien connue serait de réguler très étroitement des établissements ainsi assurés. Mais une part importante de ce qu'ont fait les banques au cours

de la première partie de cette décennie - les instruments hors-bilan, les produits dérivés et le « système bancaire fantôme » lui-même - a été conçue précisément pour contourner la régulation. La question qui vient aussitôt à l'esprit est de savoir si cela sera différent cette fois-ci. Toute personne sensée est en droit d'en douter. En vérité, cela est particulièrement improbable quand la capitalisation des banques est si faible. Le moment est donc venu d'aller beaucoup plus loin.

Une telle crise n'est certes pas seulement le résultat d'une réponse rationnelle aux dispositifs incitatifs. La sottise et l'ignorance jouent également un rôle. Je ne crois pas non plus que l'on puisse éliminer du capitalisme les bulles et les crises. Mais il est difficile de croire que les risques que prennent d'énormes établissements n'ont rien à voir avec les incitations. La désagréable vérité est qu'aujourd'hui, l'incitation à se comporter de façon risquée est, en réalité, plus forte qu'avant la crise.

La réforme de la régulation ne doit pas se limiter à celle des dispositifs incitatifs. Mais elle doit commencer par là. Une entreprise trop grosse pour sombrer ne saurait être gérée dans l'intérêt des actionnaires, puisqu'elle ne fait plus partie du marché. Soit on doit pouvoir la fermer, soit elle doit être gérée de façon différente. C'est aussi simple - et aussi brutal - que cela. ■

Cette chronique de Martin Wolf, éditorialiste économique, est publiée en partenariat exclusif avec le « Financial Times ». © FT. Traduit de l'anglais par Gilles Berton.

Les dirigeants ont-ils un intérêt encore plus grand que les actionnaires à « jouer le tout pour le tout » ?

avantages éventuels tandis que les risques qu'ils courent sont limités : quelles que soient les pertes de la banque, ils ne peuvent perdre plus que leur part de capital.

Dans les banques actuelles, un endettement de trente ans est normal. Un taux d'endettement encore plus élevé n'est pas rare. Comme le soulignent les auteurs, « les actionnaires des banques endettées sont incités à accroître la volatilité des actifs bancaires ».

Imaginons deux modèles commerciaux avec les mêmes rendements attendus : dans un cas, ceux-ci sont sûrs et réguliers ; dans l'autre, de longues périodes de rendements élevés alternent avec de brèves périodes de pertes

les stock-options, par exemple - sont liés, avec effet multiplicateur, aux rémunérations accordées aux actionnaires. Ainsi les dirigeants ont-ils un intérêt encore plus grand que les actionnaires à « jouer le tout pour le tout » ou à tenter de « faire sauter la banque ». Comme le remarque l'article, le fait que certains dirigeants ont perdu beaucoup d'argent ne prouve pas qu'ils étaient stupides de faire ces paris, puisque le gain qu'ils pouvaient espérer était immense.

Une solution paraît évidente : laissons les créateurs perdre. Dans ce cas, les créateurs rationnels demanderont une prime pour accorder un prêt à des opérations à haut risque, ce qui condui-



Le livre

Au cœur de la fraude

Une bataille se déroule dans l'ombre, loin des projecteurs. Celle de l'antiblanchiment. Cette enquête sociologique analyse le rôle peu connu des banques dans la lutte contre la transformation de l'argent obtenu illégalement - drogue, trafic d'armes, corruption, fraude fiscale... - en monnaie licite. A leur corps défendant (en principe), les banques sont en effet utilisées par les circuits de l'argent sale. Elles sont donc aussi a priori les mieux placées pour participer à la chasse aux milliards qui alimentent mafia, terrorisme et grand banditisme.

Pourtant, cette fonction ne va pas de soi. L'antiblanchiment est contraire à certains principes du métier de banquier, tels que la non-intrusion dans les décisions économiques des clients, ou le respect d'une stricte confidentialité. Cela revient, selon un banquier cité dans le livre, à dire aux clients : « Merci de me confier autant de pognon, mais au fait il vient d'où ? » Les auteurs rendent vivant leur récit en faisant parler les acteurs de cette « croisade » : compliance officers (les spécialistes de la lutte antiblanchiment), banquiers, magistrats...

Les auteurs retracent l'histoire du combat contre le blanchiment et expliquent comment les banques ont progressivement accepté cette lourde mission. Ils nous plongent dans l'impressionnant dispositif mis en place : logiciels d'alertes automatiques, agents reprenant des techniques d'investigation policière, organismes internationaux.

Une lutte qui connaît des limites et des revers. « Où commence l'inquisition ? », s'interroge un compliance officer. Les risques d'atteintes à la vie privée des clients sont grands. L'extension de l'antiblanchiment aux fraudes fiscales a rendu le travail très compliqué. Selon les professionnels, la définition de l'argent sale serait devenue trop floue et engloberait trop de délits.

Un regret : la question des relations des banquiers avec les paradis fiscaux n'est pas abordée. Or ce sont eux qui brassent le plus d'argent, environ 10 000 milliards de dollars (7 177 milliards d'euros), et qui seraient le réceptacle, selon la Banque mondiale, d'au moins 350 milliards de dollars issus de la fraude fiscale... ■

Laurent Firdion

Les acteurs de l'économie Jean-Marc Daniel Janos Kornai et l'économie de pénurie

Vingt ans après la chute du mur de Berlin, il est de bon ton d'affirmer que la crise actuelle réhabilite Marx. Que sa pensée économique ait été une interprétation approximative de celle de Ricardo, aujourd'hui fondamentalement dépassée, n'a guère d'importance. Ce qui compte, c'est que, en invoquant son nom, on prétend refuser le libéralisme et l'économie de marché. Comme l'écrivait à la fin des années 1940 François Perroux (1903-1987), un économiste français au parcours sinués - depuis l'école autrichienne jusqu'au Commissariat au Plan et le Collège de France, en passant par la revue marxéchaliste *Renouveau français* - « capitalisme est un mot de combat », utilisé pour instruire le procès d'un système qui, disait-il, est condamné avant même que la défense n'ait pu s'exprimer.

Pourtant, alors que ce procès semble de nouveau à l'ordre du jour, la défense compte des avocats de poids, comme Janos Kornai. Cet ancien communiste hongrois a développé une analyse économique des pays socialistes d'Europe de l'Est concluant que leurs contre-

performances dans ce domaine étaient inhérentes aux théories de Marx et de Lénine.

Janos Kornai naît le 21 janvier 1928 à Budapest, dans une famille juive aisée. Son père, déporté par les nazis, meurt en camp de concentration. Lui rejoint, après la guerre, le Parti communiste, qui accède au pouvoir en 1947. Il est fasciné par l'assurance des intellectuels communistes, qui présentent le marxisme comme une science à part entière. En 1955, économiste reconnu dans son pays, il est ébranlé par les débuts de la déstalinisation ; il commence à prendre ses distances avec le régime. La rupture finale intervient quand il publie en 1980 son livre de référence, *Socialisme et économie de la pénurie* (Ed. Economica, 1986 pour l'édition française).

Dans une économie de marché, la pression de la concurrence et la nécessité pour les entreprises de trouver des débouchés rentables les poussent à innover, à rationaliser leur gestion, à répondre aux besoins des clients. Certes, M. Kornai considère le modèle néoclassique d'équilibre général comme inutilement compliqué sur le

plan mathématique, et naïf sur le fond. Il doute de ce que l'économie puisse être décrite en termes d'optimalité, de stabilité et d'harmonie dans l'égalité ultime entre l'offre et la demande. Il n'en estime pas moins que l'économie libérale, par le biais de la contrainte que la demande impose aux entreprises, permet l'expression d'une efficacité mesurée depuis les débuts de la révolution industrielle par la croissance générale du niveau de vie.

Typologie des managers

En revanche, l'abolition de la propriété privée, intrinsèque au socialisme, donne le pouvoir à des acteurs qui ne font aucun cas des attentes des consommateurs. M. Kornai parle de « contrainte budgétaire lâche ». Le directeur d'une entreprise nationalisée peut ne pas vendre, ses pertes ne conduisant ni à son éviction ni à la faillite de son entreprise. Qu'il soit nommé par l'Etat ou par un conseil ouvrier selon le principe de l'auto-gestion plus ou moins en vigueur dans les années 1970 dans la Yougoslavie de Tito, ce qu'attendent de lui ceux qui l'ont nommé, c'est

d'assurer le plein-emploi indépendamment des possibilités concrètes de vente. Cette exigence fait des entreprises plus des lieux de présence que des lieux de production. M. Kornai tire de ses réflexions une typologie des managers capitalistes. Celui qui obtient des bénéfices dans la recherche permanente de nouveaux marchés se place dans l'esprit de l'économie libérale. En revanche, le *cost killer* est l'héritier, qui s'ignore, du directeur d'usine communiste d'antan. Il se déconnecte de la demande pour se contenter de satisfaire des exigences de court terme.

Après la chute du communisme, M. Kornai s'implique dans le débat économique en Hongrie, soutenant en 1995 la politique d'austérité de Lajos Bokros, ministre des finances jusqu'en 1996. C'est qu'à ses yeux elle rompt enfin avec le paternalisme social hérité des années Kadar (Janos Kadar a dirigé le pays de 1956 à 1985) et affirme une vraie cassure d'avec l'esprit routinier de l'économie de pénurie. ■

Jean-Marc Daniel est professeur à l'ESCP-Europe.